



Binic-Étables : la chaux au secours des deux rotondes et escaliers de La banche Réservé aux abonnés

À La Banche, la restauration des deux rotondes et des escaliers d'accès à la plage est lancée. Un chantier qui se veut en accord avec l'environnement. Explications.

À Binic-Étables, la réfection du revêtement de la promenade de La Banche étant achevée depuis fin avril, c'est la restauration des deux rotondes et des escaliers d'accès à la plage qui est désormais en cours, jusqu'au 20 juin si tout se passe comme prévu. « Ces demandes de travaux ont été formulées par l'association de défense de La Banche. Ils s'avéraient nécessaires pour la sécurité des usagers et l'esthétique du site », indique Gilbert Bertrand, adjoint au maire en charge des travaux.

Impact carbone

Les deux rotondes ont été construites au début des années 1900, et le ciment utilisé alors a enfermé l'humidité dans la pierre et ne résiste ni au sel ni aux éléments marins. L'entreprise JB Moy Maçonnerie, de Quessoy a proposé l'utilisation de la chaux hydraulique naturelle, en remplacement du ciment, pour ses qualités environnementales et sa résistance face aux éléments marins. « Nous sommes très attentifs dans nos choix, à l'impact carbone ; la fabrication du ciment est plus énergivore que la chaux, qui de plus, réintègre le carbone nécessaire à sa chauffe », précise notamment Gilbert Bertrand.

Le choix de la chaux

Présent sur le chantier, Laurent Halloin, responsable technico-commercial de l'entreprise Saint-Astier, fournissant la chaux, résume l'historique de la production de chaux et ses avantages. « Saint-Astier est, en Europe, la seule unité d'extraction de calcaire siliceux et de production de chaux produite sur le site, en Dordogne. La fabrication de la chaux NHL5, une chaux hydraulique naturelle pure, nécessite une chauffe à 950 degrés, tandis que le ciment doit être chauffé à 2 000 degrés. Puis lors de sa mise en œuvre, la chaux est gâchée à l'eau de mer, économisant l'eau douce ; et permet par son étanchéité une durée de vie nettement plus longue ».

Une durée de vie de 200 à 300 ans

Du côté de l'entreprise JB Moy, on ajoute que « depuis une dizaine d'années, nous avons fait le choix d'utiliser cette chaux ; le bâti ancien ne résiste pas au sel. Il se fissure et se dégrade. Le ciment que l'on utilise ordinairement ne tient que 30 ou 40 ans. Avec du mortier à la chaux, on peut espérer que l'ouvrage tiendra 200 ou même 300 ans ». Le coût des travaux pour les deux rotondes s'élève à 18 000 € TTC.



https://www.letelegramme.fr/images/2022/06/14/laurent-halloin-societe-saint-astier-jean-baptiste-moy_6565758_1000x526.jpg?v=1

Laurent Halloin, société Saint-Astier, Jean-Baptiste Moy avec T. Le Picard et V. Mahé de JB Moy Maçonnerie, Samuel Minon, responsable technique municipal, Gilbert Bertrand, adjoint en charge des travaux, et Julien Uguet, de la Capeb. ■